

PROJET PEDAGOGIQUE



PERISCOLAIRE
LA CIGALE
2026-2027

Table des matières

1. Le cadre

1.1. Type d'accueil

1.2. Organisateur

1.3. Implantation

1.4. Le public

1.5. Les dates de fonctionnement

1.6. L'équipe

1.7. Rôle de l'équipe d'animation

2. Les repas et les goûters

2.1. Les repas

2.2. Les goûters

3. Les activités

4. Les intentions éducatives

5. Le projet de fonctionnement

5.1. La journée type enfant

5.1.1. La sortie d'école de 11h30

5.1.2. Les maternelles

5.1.3. Les primaires

5.1.4. La sortie d'école de 16h15

5.2. L'aménagement de l'espace

5.3. L'organisation du travail d'équipe

5.3.1. Temps de midi

5.3.1. Temps du soir

5.4. L'infirmerie

6. Les règles de vie et les sanctions

7. L'accueil d'enfants handicapés

1. Le cadre

1.1. Type d'accueil

Le périscolaire La Cigale est un accueil collectif de mineurs sans hébergement.

1.2. Organisateur

Le périscolaire La Cigale est organisé par l'Association, le comité de gestion de la Cigale, les co-présidents sont Mellie Wanner et Thibaut Chavanton.

1.3. Implantation

L'accueil La Cigale est situé à la sortie du village en direction de la frontière suisse de Benken.

La structure se trouve au 31 rue de Benken, à proximité, de la forêt et du stade de foot. La disposition de la structure est idéale non seulement par son cadre, mais aussi car nous nous trouvons, avec l'école, dans le même bâtiment.

La mairie se situe également dans le même bâtiment.

1.4. Le public

Le périscolaire accueille les enfants de la petite section de maternelle au CM2 durant les temps périscolaires.

Les enfants non scolarisés à Neuwiller ont également la possibilité de bénéficier des activités périscolaire dans la limite des places disponibles.

La capacité d'accueil du périscolaire est de 50 enfants.

Pour un respect du taux d'encadrement et une bonne prise en charge des enfants, nous accueillons au maximum 34 enfants le midi et en moyenne 22 le soir.

1.5. Les dates de fonctionnement

Les enfants seront accueillis les jours d'école, c'est-à-dire, les lundis, mardis, jeudis et vendredis du mardi 01 septembre 2026 au vendredi 02 juillet 2026 (inclus).

Les inscriptions se font tous les jours de la semaine, soit en jours fixes (par exemple tous les lundis), ou en inscriptions occasionnelles dans la limite des places disponibles.

Les enfants seront accueillis les lundis, mardis, jeudis et vendredis pour le repas de midi de 11h40 à 13h30 et l'après-midi pour le goûter et les activités de 16h00 à 18h30. Les enfants seront pris en charge à la sortie des écoles par l'équipe d'animation.

Le périscolaire est fermé le mercredi.

La Cigale propose également un accueil extra-scolaire :

1 semaine par période de vacances scolaires, Toussaint, Hiver, Pâques, juillet et août.

1.6. L'équipe

L'équipe d'encadrement est composée de :

- Une directrice titulaire du BAFD (Maryline Klein Messina)
- Une animatrice titulaire CAP Petite Enfance et stagiaire BAFD (Mélinda Rieder)
- Une animatrice titulaire du CQP Animateur (Perrine Husuyeva)
- Une animatrice titulaire BAFA (selon besoin)

L'entretien et les remises à température sont effectués par l'équipe.

De plus 2 fois par semaine, la commune de Neuwiller met à disposition une personne de la société Netosol, pour l'entretien des sols, et des poussières.

1.7. Rôle de l'équipe d'animation

Rôle de la directrice :

- Veille à la sécurité physique et au bien-être des enfants.
- Veille au respect des gestes barrières
- Responsable de la mise en œuvre du projet pédagogique.
- Encadre et coordonne l'équipe d'animation.
- Gère les relations avec les différents partenaires (prestataires de service, partenaires, municipalité, etc).
- S'occupe de la gestion quotidienne du centre.
- Animer et former les animateurs, suivi et validation des stagiaires.
- Communication avec les parents.

Rôle de l'animateur :

- Veiller à la santé, à la sécurité, au bien-être et au développement des enfants qui leur sont confiés.
- Veille au respect des gestes barrières
- Etre à l'écoute des enfants.
- S'adapter aux situations (ex : s'adapter quand une activité ne fonctionne pas...)
- Proposer des activités en rapport avec le projet pédagogique.
- Avoir une présence constante pendant le déroulement de la journée.
- Communiquer et travailler en équipe, respect de ses collègues.
- Transmission avec les parents.
- Respecter les règles d'hygiène.

2. Les repas et les goûters

2.1 Les repas

Notre traiteur sera « Les Petites Papilles », qui prône une restauration de qualité et goûteuse et qui répond à nos attentes, nous apprécions également le 100% faits maison. Des menus très appréciés par les enfants.

Les repas sont préparés par la société « Les Petites Papilles » et se composent d'une entrée, d'un plat de résistance (viande ou poisson, féculent ou légume), d'un laitage et/ou d'un dessert. Ils sont livrés en liaison froide. Les animatrices sont responsables de la vérification des températures ainsi que de la mise en température. La distribution et la mise sur assiette sont assurées par le personnel de la structure.

Chaque période les repas seront affichés sur le tableau du péricolaire pour que les enfants puissent les découvrir, les parents auront accès aux menus via le site des Petites Papilles.

2.2. Les Goûters

Les goûters sont préparés par nos soins. Cela nous permet de proposer une plus grande variété, mais aussi d'élaborer le choix des goûter avec les enfants.

3. Les activités

Les activités et les jeux proposés seront adaptés en fonction de l'âge des enfants et du moment de la journée.

Les animatrices pourront proposer des activités sur le temps de midi, mais les grandes activités auront lieu le soir (le temps de midi étant très court, et étant un temps de pause et de repos pour les enfants qui le souhaitent).

Les activités devront être en rapport avec le projet pédagogique et respecter les objectifs choisis avec l'équipe.

La possibilité de choisir leurs activités est également donnée aux enfants ; Pour l'équipe du périscolaire il est important que les enfants puissent profiter des moments au périscolaire comme ils le souhaitent, ces moments leur appartiennent. Aussi pour des raisons diverses : fatigue, non adhésion aux activités proposées... Ils peuvent désirer ne rien faire, ils peuvent alors jouer tout seul, se reposer...

Les activités proposées par l'équipe seront affichées sur le tableau chaque semaine, les ateliers plus spécifiques comme la pâtisserie ou la préparation des spectacles seront annoncés par mail, cela permettra aux enfants n'étant pas inscrit en journée fixe de s'inscrire aux activités ponctuellement, selon les places disponibles.

4. Les intentions éducatives

L'équipe du périscolaire La Cigale souhaite préserver 2 intentions éducatives qui restent, pour elle, importantes en collectivité ainsi que dans la vie :

Le vivre ensemble et l'autonomie

A celles-ci s'ajoute cette année :

La cohésion et la découverte

LE VIVRE ENSEMBLE

Se respecter les uns, les autres

- ✿ Mise en place des règles de vie
- ✿ S'écouter les uns les autres
- ✿ Laisser chaque enfant s'exprimer, donner son avis
- ✿ Communiquer ensemble pour gérer les conflits
- ✿ Le temps du départ, accueil agréable des parents

L'attitude de chacun, les temps d'échanges, forums, seront les moyens d'évaluation.

Respecter le matériel, l'environnement qui nous entoure

- ✿ Ranger le matériel après utilisation
- ✿ Prendre soin du matériel et des locaux
- ✿ Utilisation du matériel en adéquation avec l'activité

Le matériel devra être rangé, les locaux en ordres, pas de dégradation volontaire.

Favoriser la tolérance et le partage

- ✿ Encourager les grands et les petits à jouer ensemble (selon les groupes)
- ✿ Accepter le rythme de chacun
- ✿ Laisser les enfants qui souhaitent participer s'intégrer à chaque jeu
- ✿ Accepter de perdre et garder son sang-froid

Attitude des enfants lors des séances de jeux collectifs, sportifs... mais aussi lors de la prise de repas, et des activités.

L'AUTONOMIE

Objectif pédagogique : aider l'enfant à prendre ses responsabilités.

- ✻ Apprendre à débarrasser son couvert
- ✻ Prendre en charge les plus petits
(Les GS et/ou CP, selon les groupes composés à l'école, se verront attribuer la responsabilité de leur table.)
- ✻ Laisser les PS accomplir des tâches
- ✻ Responsabiliser les élémentaires en débarrassant leur table et en aidant au nettoyage de celles-ci en fin de service.

Les animatrices vérifieront que les tables soient en ordre et observeront le bon déroulement des repas

Les enfants de PS et MS effectueront certaines tâches (ex : nettoyer la table)

Le groupe élémentaire devra être capable de gérer son plateau, service

Mise à disposition de bacs pour aider au débarrassage, 2 enfants aideront pour la fin de service.

Objectif pédagogique : favoriser l'autonomie.

- ✻ Apprentissage à l'utilisation des couverts.

Tous les enfants auront la possibilité de couper leurs aliments eux même, les animatrices aideront les plus jeunes.

A la fin de l'année scolaire, tous les enfants, à partir de la moyenne section devraient être capable de couper leurs aliments.

- ✻ Permettre aux enfants de participer ou non à une activité.
- ✻ Jouer en autonomie
- ✻ Laisser les élémentaires proposer des d'activités

Les animatrices observeront les enfants et encourageront les enfants qui ne souhaitent pas participer, à faire une activité en autonomie.

Accessibilité libre des différents jeux et du matériel.

Forums réguliers sur les activités

Objectif pédagogique : encourager à la créativité.

- ✻ Création selon leur imagination
- ✻ Développer et laisser libre court à l'imaginaire
- ✻ Jeux et activités libres sans directive

Les enfants réalisent-ils leur bricolage avec intérêt ? Ils apporteront leur bricolage chez eux, et auront plaisir de montrer leur réalisation à leur famille.

Les enfants utilisent-ils le matériel pour créer selon leur envie ?

COHESION

Objectif pédagogique : Savoir communiquer ensemble pour permettre une harmonie au quotidien

- ✻ Partager ses idées
- ✻ Choisir les tâches à réaliser chaque semaine
- ✻ Faire des compromis

Mis à disposition du planning hebdomadaire (pour le groupe élémentaire), les enfants s'inscriront aux différentes tâches et demanderont à des camarades de les aider dans celles-ci.

Pour le groupe des maternelle/CP, propositions spontanées.

Nous observerons au fil de l'année, si les enfants réalisent ses gestes naturellement.

Attitude lors des activités et des jeux.

Objectif pédagogique : sensibiliser l'enfant à l'entraide

- ✻ S'aider les uns et les autres
- ✻ Participer à des projets de solidarité

Mise en place de la salle sieste chaque midi, aider les plus jeunes pour s'installer.

Les plus grand aideront au service fromage/dessert/débarassage.

Encourager les enfants à la réalisation d'au moins 2 actions solidaires et décider ensemble de sa construction.

Objectif pédagogique : Développer la confiance en soi

- ✻ Encourager l'enfant à se dépenser
- ✻ Encourager l'enfant dans ses activités
- ✻ Etablir de bonnes relations avec les camarades
- ✻ Se faire confiance et faire confiance aux autres

Ateliers sportifs et balades.

Liberté sur leurs activités, mise à disposition de jeux divers.

Possibilité de propositions d'activités par les enfants.

Découvrir et partager des moments de jeux.

Durant les activités et l'organisation quotidienne, les enfants respectent les idées et envies des autres.

Activités artistiques.

Temps d'échanges avec les enfants

DECOUVERTE

Objectif pédagogique : favoriser la découverte du monde

- ✿ S'ouvrir au monde
- ✿ Stimuler leur curiosité
- ✿ Prendre conscience des différences
- ✿ Découvrir la diversité des cultures, des traditions et de l'environnement (faune et flore)
- ✿ Enrichir et développer ses connaissances

Des ateliers pédagogiques seront menés tout au long de l'année, créatifs, culinaires, activités bricolages...

Durant l'année nous découvrirons différents pays, leurs traditions, leur faune et la flore, à travers différents supports et ateliers.

Création d'un passeport/carnet de voyage pour suivre les différents pays découverts.

5. Le projet de fonctionnement

5.1. *La journée type enfant*

5.1.1. *La sortie d'école de 11h40*

5.1.2. *Les maternelles/CP*

- 11h40 : une animatrice récupère les enfants à la sortie de l'école
- 11h45 : passage aux toilettes et lavage des mains. Les enfants passent ensuite à table.
- 12h40 fin du repas, les enfants peuvent selon leur convenance, se reposer, jouer... dans la cour de l'école ou dans la salle multifonctions selon le temps.
- 13h20 - 13h30 : retour à l'école.

5.1.3. *Les élémentaires*

- 11h40 : une animatrice récupère les enfants à la sortie de l'école
- 11h45/12h30 : temps libre ; les enfants peuvent selon leur convenance, se reposer, jouer, se défouler,...dans la cour de l'école ou dans la salle de multifonctions selon le temps. Ce temps pourra également être utilisé pour des ateliers sur le long terme.
- 12h35 : passage aux toilettes et lavage des mains.
- 12h40 : repas
- 13h25 – 13h30 : retour à l'école.

5.1.4. *La sortie d'école de 16h00*

- 16h00 : une animatrice récupère les enfants à la sortie de l'école
- 16h00 /16h15 : passage aux toilettes et lavage des mains
- 16h15 / 16h45 : goûter
- 16h45 / 17h45 : activité du jour.
- 17h45 : fin de l'activité. Temps libre et calme.
Possibilité de sortie prolongée jusqu'à 18h15-18h30, dans ce cas les familles seront informées en amont par mail.

5.2. L'aménagement de l'espace

Afin que nos journées se déroulent dans les meilleures conditions, le périscolaire sera aménagé de la manière qui suit :

Nous avons à notre disposition deux locaux : le périscolaire et la salle multifonctions

Les repas ainsi que les goûters seront pris au périscolaire.

Les activités, jeux et autres auront lieu dans les 2 salles.

Nous profiterons de la salle multifonctions pour nous permettre de scinder les groupes.

Si nous avons peu d'enfants, nous pourrions accueillir les 2 groupes ensemble dans la salle du péri.

Les enfants pourront également profiter de la cour pour les jeux extérieurs.

L'entrée du périscolaire se fait par l'entrée principale commune à celle de l'école.

5.3. L'organisation du travail d'équipe

5.3.1. Temps de midi

Pour les repas, les enfants sont répartis en 2 groupes, les maternelles et les élémentaires.

Chaque groupe est récupéré par une animatrice à la sortie de l'école, qui notera la présence ou l'absence de chaque enfant, dans le registre.

Les animatrices encadrent les enfants durant le temps libre.

Au moment de passer au repas, les animatrices vérifient que chaque enfant se lave les mains et installent les enfants à table.

Les animatrices s'assoient à table et mangent avec les enfants (si possible)

Une 3^{ème} animatrice sera maîtresse de maison, qui s'occupera de préparer les assiettes, du nettoyage de la vaisselle et de la bonne « marche en avant ».

Tout le monde participe au débarrassage et au nettoyage de la table.

5.3.2. Temps du soir

Les animatrices récupèrent les enfants à la sortie de l'école et notent leur présence dans le registre.

Elles s'en occupent en suivant l'emploi du temps type (goûter, activités diverses et variées) jusqu' à leur départ.

Au départ de l'enfant les animatrices se chargent de bien vérifier que ce soit un parent (ou une personne autorisée à chercher l'enfant) qui cherche l'enfant.

Le parent signe le registre de départ.

Une fois les enfants partis, les animatrices rangent les locaux.

5.4. L'infirmierie

Le matériel d'infirmierie est situé dans un placard fermé

Il est composé de 2 trousse à pharmacie et d'un cahier de soins. L'animatrice soignera l'enfant concerné en vérifiant le tableau d'allergies (mis à jour régulièrement), et s'engage à y inscrire à chaque intervention les renseignements demandés.

La direction sera mise au courant des soins spécifiques, chutes ou blessures plus graves. Elle est chargée du suivi sanitaire ; elle se chargera du suivi des enfants, de la mise à jour des fiches sanitaires, traitement et allergie.

6. Les règles de vie et sanctions

Dès la rentrée des règles de vie simples, sont définies avec les enfants pour garantir un climat agréable, respectueux du rythme et des besoins de chacun.

Le respect des uns et des autres, des temps de repas, ainsi que le soin apporté aux locaux et au matériel, sont essentiels au bon déroulement des journées.

Le non-respect des règles de vie peut nuire à l'harmonie du groupe, au bon déroulement des activités, ainsi qu'à la sécurité de tous.

Dans un premier temps nous privilégions toujours la communication, l'échange verbal et l'avertissement pour que l'enfant prenne conscience de son geste ou de son comportement.

Si l'attitude de l'enfant ne s'améliore pas, les mesures suivantes seront appliquées comme suit :

Détérioration ou mauvais usage du matériel : l'objet ou jeu sera confisqué

Comportement inapproprié (impolitesse, insultes, agressivité...) : mise à l'écart temporaire du groupe. Un classeur du calme », regroupant des activités de détente, est mis à disposition pour l'aider à s'apaiser.

Selon la situation les parents sont informés le soir même.

En l'absence d'amélioration, un avertissement écrit leur sera transmis.

En dernier recours : une rencontre avec la direction est organisée afin d'évaluer la situation et de prendre les dispositions nécessaires.

7. L'accueil d'enfants handicapés

La Cigale souhaite accueillir les enfants en situation de handicapés dans des conditions favorables à leurs épanouissements. Pour cela, une préparation en amont sera effectuée pour élaborer un PAI (projet d'accueil individualisé), avec les parents, au besoin avec un membre du corps médical.

Qui nous permettra de proposer des conditions d'accueil particulier, pour que chaque enfant handicapé ou ayant des troubles spécifiques puissent bénéficier d'une attention particulière.

Cette préparation, nous permettra de distinguer si l'équipe a la qualification nécessaire ou si une formation sera suivie.

Il est important que les enfants puissent participer aux activités et s'intégrer pleinement, et qu'ils ne soient pas confrontés à des difficultés pour y participer.